



HAL
open science

Coopératives et rationalisation des activités : résistance et intégration. Le cas du mouvement coopératif vendéen

Marius Chevallier

► To cite this version:

Marius Chevallier. Coopératives et rationalisation des activités : résistance et intégration. Le cas du mouvement coopératif vendéen. RIUESS 2008 - VIIIemes Rencontres internationales du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire, May 2008, barcelone, Espagne. halshs-00338791

HAL Id: halshs-00338791

<https://shs.hal.science/halshs-00338791>

Submitted on 14 Nov 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Coopératives et rationalisation des activités : résistance et intégration

Le cas du mouvement coopératif vendéen

Marius Chevallier, chargé d'études à Cerises (Centre européen de ressources sur les initiatives solidaires et les entreprises sociales), doctorant au LEREPS Université de Toulouse, sous la direction de Jacques Prades et Gilles Puel

Résumé : Le mouvement coopératif vendéen est issu d'une confrontation entre la société vendéenne, longtemps en marge de la modernisation, et l'accélération de la modernisation après la Seconde Guerre Mondiale. La référence à l'associationnisme au fondement des théories de l'économie sociale doit donc être relativisée. Le cadre théorique de Cornelius Castoriadis permet de comprendre le rapport que les coopératives entretiennent à la modernité

Summary : The cooperative movement in Vendée (West France) is originated in the tension between traditional society in Vendée and the acceleration of modernisation after Second World War. The reference to associationism of the 19th Century has to be minored. The approach of the modernity by Cornelius Castoriadis gives a frame to understand the relationship between cooperatives and modernity.

Les coopératives vendéennes connaissent une présence et un dynamisme importants. Alors qu'elles représentent 28% des emplois de l'économie sociale au niveau national (Cerphi 2007), ce taux est ici porté à 41%. Le coopérativisme vendéen a principalement émergé à partir des années 1950. Alors que l'associationnisme de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, à l'origine de l'économie sociale, était relativement peu développé sur le territoire. Certaines coopératives telles que les coopératives laitières et les coopératives de consommation se sont développées en Vendée par rayonnement du mouvement coopératif des Charentes, ou bien les SCOP par proximité avec le mouvement SCOP de Loire Atlantique, ou encore les mutuelles par rayonnement des mutuelles d'assurances des Deux Sèvres. Mais, elles y ont probablement trouvé un terreau favorable puisque plusieurs dynamiques coopératives remarquables sont nées en Vendée :

- C'est le premier département en nombre de créations de GAEC (groupements agricoles d'exploitation en commun) sur la période 1966-1985 (Bucher 1995: 165), mais la Vendée se distingue plus généralement dans toutes les formes d'agriculture groupée avec un nombre important de CETA (centres d'études techniques agricoles),

de GVA (groupements de vulgarisation agricole), de coopératives spécialisées (lait, porc, volailles), ou encore de CUMA (coopératives d'utilisation du matériel agricole).

- Les coopératives du bâtiment de Vendée sont pionnières en France dans le secteur et ont une influence au niveau national puisqu'elles sont à l'origine de l'ORCAB (organisation des coopératives d'achat pour les artisans du bâtiment).
- Le Crédit Mutuel Vendée a été en pointe parmi les fédérations locales dans la résistance à la standardisation des pratiques bancaires (Gérard, Tesson 2000) et il s'est étendu dans la moitié du département des Deux-Sèvres et dans tout le département de Charente Maritime.

Si la Vendée fait l'objet de recherches aujourd'hui, c'est essentiellement autour de l'étude du « miracle économique vendéen ». Longtemps restée en marge de la modernité, elle s'est très rapidement modernisée dès les années 1950, caractérisée par le phénomène remarquable des « usines à la campagne » qui est le résultat de la croissance d'entreprises artisanales et d'une industrialisation accélérée de l'agriculture. Cette accélération advient après une longue période pendant laquelle la Vendée a été considérée comme étant en retard par rapport à la moyenne française : exode rural limité, natalité beaucoup plus importante que la moyenne, réticences aux nouvelles techniques agricoles, etc. La religion n'avait pas encore été détrônée par la raison (Briffaud 1983: 55). Cela a pour conséquence la confrontation directe entre un processus national et international avancé de rationalisation des activités et un territoire encore fortement structuré en communauté, par de nombreuses pratiques collectives. La Vendée constitue donc un terrain d'observation d'un changement fondamental d'« institution imaginaire radicale » (Castoriadis 1999) : d'une société fortement structurée par les valeurs et les institutions de la chrétienté à une société structurée autour des valeurs et des institutions de l'efficacité et de la rationalité.

Nous voulons mettre en relation ce changement accéléré de référentiel et l'apparition d'un nombre important de coopératives. Cette perspective est notamment défendue par Bernadette Bucher (1995) qui considère que les coopératives agricoles modernes se situent dans la continuité des pratiques collectives traditionnelles, appelées coublage, autour du battage et de l'ensilage dans le Nord Est de la Vendée (le Bocage). Cette hypothèse rencontre également l'approche de Claude Vienney qui considère que les coopératives sont des moyens « pour des personnes dont les activités sont perturbées de participer à leur réorganisation en maintenant des rapports, interpersonnels et sociaux, auxquels elles sont attachées » (Claude Vienney

1980: 22). Nous précisons ici que la perturbation en jeu dans les coopératives vendéennes est fondamentale car elle consiste en un changement d'institution imaginaire radicale : ce qui perturbe les activités et les amène à se réunir en coopératives, c'est le processus d'économicisation auquel elles sont soumises.

Nous proposons d'étudier en détail la manière dont des coopératives se confrontent aux processus de modernisation à partir du cadre théorique posé par Cornelius Castoriadis. Ce dernier montre que le processus de modernisation se caractérise fondamentalement par trois schèmes :

- la séparation : isoler un élément de son contexte
- la réunion : mise à jour des rapports fonctionnels entre cet élément et les éléments qui constituent son environnement
- la décomposition : décomposer cet élément en ses plus petits éléments

Ce travail doit nous permettre dans un deuxième temps de participer au débat sur les rapports entre coopérativisme et modernité. On peut envisager trois cas théoriques. Premièrement, les coopératives sont un relais institutionnel pour rationaliser les activités. Deuxièmement, les coopératives freinent le processus de rationalisation mais ne lui restent pas durablement hétérogène. Troisièmement, les coopératives maintiennent durablement des liens sociaux en dehors du processus de rationalisation des activités. Nous prenons pour hypothèse ce dernier cas, ce qui nécessite de procéder à l'identification de liens sociaux denses car non réduits à leurs dimensions fonctionnelles : au sein des coopératives mais aussi entre les coopératives et leur environnement.

Ce qui nous invite à faire cette hypothèse dans le cas de la Vendée, c'est le dynamisme du tissu socio-économique vendéen, et plus particulièrement Nord-Est vendéen (le Bocage). Ce dynamisme témoigne du fait que les liens sociaux horizontaux entre acteurs du territoire sont importants, qu'ils n'ont pas disparu face à l'intégration verticale fonctionnelle dans le système économique. Bernadette Bucher montre que les liens informels sont encore forts dans la société vendéenne et que le milieu ouvrier a su développer de nombreuses associations de services à la personne et de loisirs, dans la continuité des pratiques agricoles traditionnelles appelées coublage (Bucher 1995). Le territoire connaît également un nombre important de clubs d'entreprises et la plupart des grandes entreprises sont le résultat de la croissance d'entreprises artisanales. Plusieurs infra-territoires revendiquent leur identité et parviennent à mobiliser les énergies locales en faveur de leurs activités, notamment au Puy du Fou et à

Saint-Mesmin¹. Les associations d'aide en milieu rural vendéennes ont été parmi les premières à développer des services de soins (ADMR 1995). L'Office central de coopération à l'école vendéen est l'un des groupes départementaux qui comptent le plus grand nombre de membres en France.

Ce dynamisme territorial montre que la Vendée a pu conserver une densité de lien social. Nous faisons l'hypothèse que les structures d'économie sociale, notamment coopératives et associations, ont permis l'adaptation des activités à la nouvelle institution imaginaire radicale sans pour autant s'y réduire et nous étudions le cas des coopératives dans cette perspective. Notre terrain de recherche sera d'abord constitué des trois principales manifestations du coopérativisme vendéen (agriculture, bâtiment, banque), mais nous alimenterons notre analyse de ces autres formes d'activités collectives.

Premiers résultats

Une biographie d'un membre fondateur du GAEC les Fermiers Réunis et de plusieurs groupements d'entreprises agricoles (Marcel Briffaud, 1983) ainsi qu'une histoire du Crédit Mutuel de la Vendée (Gérard, Tesson, 2000) nous ont permis de collecter les premiers matériaux empiriques sur le phénomène coopératif vendéen. Néanmoins, l'économie sociale a été peu étudiée en Vendée, de sorte que des données de première main devront être collectées à partir d'enquêtes de terrain.

Les deux structures étudiées ont pour caractéristique de s'être développée à partir d'acteurs qui sont longtemps restés en marge voire en résistance au processus de rationalisation. Le GAEC a été fondé par Marcel Briffaud, issu d'une « famille terrienne totalement restée dans le canton de la Châtaigneraie. Jusqu'à ces dernières années, aucun membre n'était parti vers la ville, ni vers d'autres métiers, ni dans les courants s'expatriant du Bocage » (p18). Les caisses rurales de Crédit Mutuel ont longtemps constitué une pièce majeure du mouvement catholique vendéen.

Dans un premier temps, nous avons identifié, à partir des deux documents cités, les manifestations du processus de rationalisation des activités agricoles, à partir du cadre théorique de Cornelius Castoriadis. Dans un deuxième temps, nous identifions les dimensions de ces structures qui échappent au processus de rationalisation. Ces premiers résultats concernent essentiellement les liens sociaux qui existent entre les membres des structures

1 Au Puy du Fou, une dynamique économique de parc d'attraction agglomère de nombreux artisans et bénévoles des environs dans la production d'un spectacle cinéscénique qui conte l'histoire vendéenne.

considérés. Au-delà de l'analyse de ces liens sociaux, il est nécessaire de s'interroger sur la densité des relations sociales entre ces structures coopératives et leur environnement. Cela nécessitera des enquêtes de terrain.

Premiers résultats

Une biographie d'un membre fondateur du GAEC les Fermiers Réunis et de plusieurs groupements d'entreprises agricoles (Marcel Briffault, 1983) ainsi qu'une histoire du Crédit Mutuel de la Vendée (Gérard, Tesson, 2000) nous ont permis de collecter les premiers matériaux empiriques sur le phénomène coopératif vendéen. Néanmoins, l'économie sociale a été peu étudiée en Vendée, de sorte que des données de première main devront être collectées à partir d'enquêtes de terrain. Nous présentons ci-dessous un exemple d'application de notre méthodologie au cas du GAEC des Fermiers Réunis. Dans un premier temps, nous identifions les manifestations du processus de rationalisation des activités agricoles, à partir du cadre théorique de Cornelius Castoriadis. Dans un deuxième temps, nous identifions les spécificités du groupement agricole dans son rapport au processus de rationalisation.

Identification du processus de rationalisation

Au sein du GAEC Les Fermiers Réunis (Briffault 1983)

Le GAEC a été fondé par Marcel Briffault, issu d'une « famille terrienne totalement restée dans le canton de la Châtaigneraie. Jusqu'à ces dernières années, aucun membre n'était parti vers la ville, ni vers d'autres métiers, ni dans les courants s'expatriant du Bocage » (p18). Ci-après, nous montrons comment les schèmes de la séparation, de la décomposition et de la réunion s'appliquent à l'activité agricole de Marcel Briffault.

Séparation :

Les activités de production étaient l'occasion de grands rassemblements festifs. La mécanisation a réduit les besoins en main d'oeuvre et a impliqué une meilleure rentabilité pour rentabiliser l'investissement, de sorte que les efforts ont été recentrés sur la fonction productive (battage, ensilage), séparée des manifestations sociales.

Dans la production laitière, le beurre était vendu ou échangé par chaque famille après la

messe du dimanche et le surplus donnait l'occasion aux femmes de se retrouver sur le marché (p116). L'extension de la collecte industrielle a autonomisé l'activité commerciale de son inscription dans les pratiques religieuses (p119).

Alors que l'exploitation agricole était confondue avec la famille, la séparation advient avec d'une part le recours à un nombre plus important de personnes extérieures rémunérées (ingénieurs, salariés) et un moindre recours à la famille (les enfants sont envoyés faire des études plus longues, p83).

Longtemps, les syndicats ont cumulé des fonctions économiques et politiques (p117) de sorte que « la confusion resta très longtemps entre le syndicalisme et la coopération. Puis, vers les années 50, date à laquelle notre économie commençait à sortir de ses ruines, la coopération prit tout son essor » (p118), de sorte qu'une séparation plus nette s'est mise en place entre syndicats et coopératives.

Réunion :

D'une part, la réunion consiste en une objectivation-quantification des rapports socio-économiques. L'exploitation agricole entretenait de nombreux rapports flous (non objectivés, non quantifiés, non rationalisés) avec son environnement. La rationalisation de l'exploitation passe par une rationalisation de ces rapports. L'achat de machines et de nouveaux engrais et pesticides entraîne un apport quantifié (la valeur monétaire de ces achats) du système économique vers l'exploitation qui doit être compensé par l'augmentation de la production vendue. L'essentiel de la production se retrouve évaluée monétairement, de sorte que la relation entre l'exploitation et son environnement socio-économique est quantifiée. Alors qu'on pouvait difficilement dire combien sortait et entrait de l'exploitation, désormais les ressources et produits sont strictement quantifiés. De nombreux arrangements existaient entre artisans et agriculteurs. Par exemple, les artisans disposaient d'un espace chez leurs clients agriculteurs pour faire pousser des choux (p40), ce qui était l'occasion d'interactions beaucoup plus riches qu'un simple rapport fonctionnel autour des activités principales de chacune des parties.

D'autre part, la réunion consiste en une objectivation-quantification des rapports entre l'exploitation et son environnement physique. Auparavant, l'activité agricole était structurée par des croyances à la fois populaires et religieuses : le labour le vendredi saint fait saigner la terre, le temps lors de chacune des fêtes religieuses indique le temps qu'il fera aux différentes périodes de l'année, les soins aux animaux et personnes sont réalisés à partir de plantes locales

en fonction de traditions héritées, etc. « La rotation des cultures, le rythme du travail étaient le fruit de l'expérience des générations successives et il aurait été grave de s'en écarter » (p22). Les relations entre l'exploitation et son environnement naturel sont désormais organisées selon des références techniques scientifiques et les pratiques traditionnelles sont rejetées. Des ingénieurs agronomes sont sollicités. « Nous avons découvert que le flair, l'oeil de l'éleveur ne suffisait plus » (p81) : « je réalisais (...) que mes vaches, mes chèvres, mon matériel devenaient des parts dans le capital sociale de notre société » (p108).

Ajoutons que les rapports entre propriétaires des terres et locataires exploitants sont clarifiés juridiquement et contractuellement (p90), alors qu'il existait des marges discrétionnaires importantes et que les droits et devoirs étaient essentiellement tacites, issus de la tradition.

Décomposition :

Alors que « à la génération de mon grand-père, tous les frères et soeurs travaillaient à la ferme sans salaire et avaient droit à la même part dans le partage du patrimoine, quelle que soit la différence d'âge, sans qu'on se préoccupe du nombre d'années de travail fournies à l'exploitation », progressivement, la valeur productive de chacun va être établie afin que les enfants soient rémunérés dès leur majorité.

De même, le regroupement en GAEC entre agriculteurs s'est rapidement accompagné d'une comptabilité visant à identifier précisément les apports de chacun, alors qu'au préalable on ne comptait pas : « on se revaut ça » ou « on s'arrange » (Bucher 1995: 101). Ainsi, la comptabilité décompose les exploitations en leurs plus petits éléments afin d'en dresser un tableau quantifié.

Par ailleurs, alors que les producteurs consommaient largement leur production, la spécialisation des exploitations implique une distinction plus importante entre rôle de consommateur et rôle de producteur.

Au sein du Crédit Mutuel Ouest Océan (Gérard, Tesson, 2000)

Si la première caisse rurale est née en 1895 dans la Vendée maraîchine du Sud dans un cadre quasi-laïc, le mouvement n'a pris d'ampleur que par la mobilisation d'ecclésiastiques. Il a démarré lentement par rapport aux départements voisins (notamment la Bretagne et la région nantaise, dont les caisses rurales vendéennes dépendent jusqu'en 1914). Par opposition avec

les caisses de crédit agricole, on parle de caisses rurales libres. En 1919, on dénombre 45 caisses contre 77 pour le Crédit Agricole. En 1932, elles sont 150 et le Crédit Agricole ne domine plus que dans le Sud de la Vendée. Les caisses rurales sont alors une pièce majeure du mouvement d'action catholique, dont l'Abbé Charpentier, longtemps à la tête de la fédération vendéenne des caisses rurales, est un acteur essentiel : création de comités de bonne presse, de comités paroissiaux, d'associations de pères de famille, d'un mouvement de défense de l'école libre, et du Secrétariat sociale de Vendée qui est à l'origine d'un nombre impressionnant d'oeuvres sociales. « Il n'est pas une année, entre les deux guerres, qui ne voie la fondation, sous l'égide du Secrétariat social, d'un syndicat, d'une mutuelle, qui font de la Vendée un véritable laboratoire social » (p54). Le rôle des caisses rurales est donc loin de se réduire à celui d'un organisme d'épargne et de crédit. Il est au centre d'un vaste mouvement de défense de l'institution catholique dans un contexte national d'expansion de l'institution imaginaire radicale moderne (la Raison) aux dépens de l'institution imaginaire radical ancienne (le Dieu chrétien).

Le Crédit Mutuel Océan s'est longtemps confondu avec l'action militante catholique. Après la Seconde guerre mondiale, il a connu des pressions importantes de l'environnement et de la Confédération du Crédit Mutuel pour se moderniser. Ces pressions ont éclaté lors de deux crises (1976 et 1991) qui ont fortement marqué son histoire récente. L'histoire du Crédit Mutuel Océan a également été l'histoire de la confrontation entre un Crédit Agricole, qui bénéficiait du soutien des Républicains et d'avantages concurrentiels importants en matière de prêts agricoles et un Crédit Mutuel Océan qui revendiquait son indépendance vis-à-vis de l'Etat et son ancrage territorial : ne prêter que ce qui a été épargné sur le territoire, alors que le Crédit Agricole avait accès à des fonds de la Banque de France, ce qui lui permettait de faire des prêts indépendamment de l'épargne collectée. Les caisses de Crédit Agricole sont « des antennes d'un service ministériel distribuant les crédits de l'Etat » (Gueslin 1984a: 17).

Séparation :

Les caisses rurales sont longtemps indissociables du mouvement catholique. Quoique l'activité de prêt est rationalisée selon le schème de la réunion, les caisses rurales sont également utilisées de manière beaucoup plus informelles par les ecclésiastiques pour financer la réfection des églises, la création d'écoles libres ou encore l'évêché. Le rapport privilégié entre les caisses de Crédit Agricole et l'Etat a permis au premier de proposer des crédits à taux imbattables, de sorte que bon nombre de Vendéens étaient membres des caisses rurales par ancrage territorial, mais obtenaient des prêts auprès des caisses concurrentes par

calcul. On assiste donc progressivement à une autonomisation de la relation financière vis-à-vis de la vie quotidienne, mais la relation financière au Crédit Mutuel reste fortement encastrée dans la vie locale.

Dès 1924, l'abbé Thomas concédait que le caractère confessionnel des caisses rurales pouvaient éloigner certains membres potentiels, mais ce n'est qu'après la Seconde Guerre Mondiale, dans les années 1970 que « l'oeuvre donne naissance dans la douleur à l'entreprise » (p76). On assiste à une « déclergification » du Crédit Mutuel. Un directeur laïc est nommé, Hubert Durand, qui s'accorde avec l'évêque pour interdire l'utilisation informelle des ressources des caisses rurales pour financer l'Eglise. Les ecclésiastiques sont progressivement remplacés aux postes clés par des laïcs, afin de séparer les caisses rurales de leur ancrage institutionnel catholique. S'engage alors une expansion du Crédit Mutuel vers la Charente avec notamment l'ouverture d'une caisse à Ruelle, haut lieu du socialisme utopique et du communisme : la caisse rassemble alors ecclésiastiques et communistes en son sein! Toutefois, en Vendée, les sociétaires, bien que laïcs, continuent de mêler étroitement leur réseau social privé et leur investissement dans la caisse rurale qui est vécue comme un véritable sacerdoce qui fait de soi une personnalité locale. On est toujours dans un « temps d'abolition des frontières entre travail et temps libre, entre vie privée et vie publique, entre investissements profane et spirituel » (p89). Le secrétaire de caisse reçoit tous les déposants jusqu'à disparition de sa vie privée. Il connaît personnellement les déposants, leurs fortunes, leur honnêteté. Les premiers salariés sont recrutés en fonction de leurs valeurs plus que de leurs compétences.

Tout ceci est viable jusqu'au milieu des années 70 dans un contexte de croissance du marché de la banque de détail. Mais la crise économique s'accompagne d'une arrivée à saturation de ce marché et une nouvelle génération de salariés va être recrutée strictement sur leurs compétences techniques.

Réunion :

Alors que « plutôt que se faire prêter à 4%, on préfère traditionnellement passer par quelque usurier dont la discrétion est garantie » (p57) ou bien solliciter discrètement voisins et familles, le Crédit Mutuel va militer pour objectiver et quantifier les relations de prêt d'argent en drainant l'épargne hors des relations informelles, vers la caisse rurale locale. Le rapport social sous-jacent à la circulation de monnaie devient ainsi objectivé. Tout le monde sait ce que chacun a apporté et ce que chacun doit. Néanmoins, dans cette étape du développement des caisses rurales, pendant l'Entre-deux-guerres, il n'y a pas de salariés et les prêts sont donc

accordés par les voisins et les ecclésiastiques et non par des professionnels, de sorte que les raisons invoquées sont multiples et souvent d'ordre moral. La relation de crédit quoique plus objectivée n'obéit pas encore à une logique strictement quantifiée.

Dès sa création, le Crédit Mutuel a pour fonction de rationaliser le crédit. En 1889, l'abbé Thomas, figure locale du développement des caisses rurales énonce que « le prêt est une forme de charité, de l'amour du prochain, mieux adaptée aux besoins des agriculteurs que le don, l'aumône » (p58). Il s'agit donc que la relation entre prêteurs et agriculteurs soit mieux fonctionnalisée.

La déclergification des années 70 est l'occasion pour le nouveau directeur de lancer des innovations techniques telles que le chéquier et de démarcher de nouveaux clients.

Décomposition :

« Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, les caisses sont une oeuvre confessionnelle fonctionnant sur la base du bénévolat, sans salariés » (p95). Le recrutement de salariés d'abord sur leurs valeurs puis sur leurs compétences va induire une redéfinition des tâches des sociétaires. Les activités des caisses rurales sont décomposées entre les tâches qui reviennent aux bénévoles et celles qui reviennent aux salariés. Ces derniers vont obtenir un pouvoir croissant et recourir à des méthodes d'identification et de quantification de l'ensemble des ressources des caisses rurales afin de les allouer à des objectifs différents pour réagir au constat de crise au début des années 90 : « l'irrationnel et l'affectif continuent de l'emporter dans les relations, même hiérarchiques (...) d'où une inéluctable perte de lucidité qui dans un contexte de crise sévère, se traduit par une nette dégradation des résultats » (p105)

On observe également un conflit entre les premiers salariés recrutés avant les années 70 et ceux recrutés à partir du début des années 80. En 1992, un tiers des salariés a moins de 8 ans d'ancienneté au Crédit Mutuel. « Ces techniciens de la banque, forts de leurs compétences professionnelles, ne vont pas sans déposséder progressivement les administrateurs de leur pouvoir décisionnel » : « le Crédit Mutuel Océan entre dans une logique d'entreprise qui le fait davantage relever du cadre national au détriment de l'emprise locale » (p96). Il est décidé pour des motifs de rentabilité de fusionner un certain nombre de caisses

Spécificités des entreprises groupements et coopératives en matière de résistance au processus de rationalisation

Aucune activité n'est intégralement rationalisée car si la raison est étayée sur le réel, elle n'est pas le réel. « Ce serait une erreur cruciale (...) que de prétendre que cette logique épuise la vie, ou même la logique, d'une société » (Castoriadis 1999a: 336). De même, lorsque la chrétienté constituait l'institution imaginaire radicale de la société, bon nombre de rites religieux étaient récupérés, digérés par la culture populaire (Bucher 1995) à l'image de la marche des Rameaux qui est l'occasion de deviser sur le sens du vent comme prévision météorologique : « les commentaires allaient bon train et l'on était loin de la signification liturgique de la procession » (Briffault 1983: 51). Nous faisons l'hypothèse que les coopératives se distinguent des entreprises classiques par un degré moindre de rationalisation de leurs activités, entendue comme soumission aux schèmes de la réunion, de la décomposition et de la séparation.

Le cas du GAEC Les fermiers réunis (Briffault 1983)

Marcel Briffault rapporte que les groupements agricoles ont un rôle d'appropriation des solutions techniques. Avant d'arriver sur l'exploitation, « les expériences construites sur des bases artificielles pensées par des technocrates » (p84) sont collectivement analysées par les membres du groupement, qui sont des membres locaux : la solution rationnelle est digérée localement et se retrouve encadrée dans des réseaux sociaux locaux. À l'inverse, de nombreuses exploitations individuelles ont directement appliqué des méthodes de technocrates, conduisant à un changement plus brutal et désencadré sans concertation-digestion locale. Au GAEC Les Fermiers réunis, les coopérateurs font appel à des ingénieurs, mais les décisions d'investissement doivent passer par le débat collectif, de sorte que le processus de rationalisation est passé au filtre de l'épaisseur du lien social (p80), les problèmes sont vécus (p124).

Il y a la volonté que la rationalisation ne s'impose pas directement mais soit digérée par une vie locale riche de nombreuses relations non fonctionnelles² : « depuis peu la vie paysanne, en quittant les assises sur lesquelles elle se tenait cantonnée depuis des générations, a rejoint le modèle issu du rationalisme qui nous entoure et de la civilisation industrielle, ignorant trop souvent les particularités qui découlent des régions, des sols, du climat, des hommes eux-mêmes. En nous y engageant, nous voulions guider notre évolution » (p139). Mais l'auteur ajoute « l'avons-nous toujours fait? » (p139), « nous avons structuré la profession en amont et

2 Notons que le processus de rationalisation peut parvenir à identifier les rôles que remplissent les relations fonctionnelles et les fonctionnaliser. Par "non fonctionnelles", nous ne voulons pas dire qu'elles ne sont pas fonctionnalisables mais qu'à un moment donné, les rôles qu'elles ont n'ont pas été objectivés.

en aval d'organisations professionnelles où nos exploitations trouvent leurs amarres, et voilà que certaines disparaissent sous le rouleau compresseur de l'économie, ou deviennent inhumaines dans leur gigantisme.

Les groupements agricoles ont été créés avec la volonté de leurs fondateurs de sortir d'une société enfermée dans l'institution religieuse tout en évitant l'enfermement dans l'économie. Au final, bon nombre de ces groupements ont connu un changement d'hétéronomie sans accroissement de leur autonomie autre que pendant la période de transition durant laquelle « notre enthousiasme venait du fait que nous nous sentions co-créateurs » (p133). Mais « à un moment donné, le Mouvement Familial Rural s'est trouvé interpellé par ceux qui l'appelaient le "Mouvement des Fermes Rentables" » (p133). Aussi, des jeunes font aujourd'hui « une remise en cause d'une évolution que nous avons lancée, cautionnée » (p135). C'est notamment le cas au spectacle de la Marandière : « le spectacle projeté sur les ruines de trois fermes abandonnées est donné par la jeunesse du pays, qui crie son désespoir, le désespoir de ces familles paysannes arrachées à leurs terres » (p134).

L'auteur constate notamment les dérives de coopératives qui se sont technocratisées et montre qu'elles ne remplissent plus ce rôle d'encastrement si leurs membres eux-mêmes ne sont plus « d'authentiques paysans donc les bottes collent aux réalités » (p100). Mais à l'inverse, il montre que les CUMA ne se résument pas à leur fonction de mise à disposition de matériels techniques : « le regain des CUMA avec leurs petits groupes et leur pique-nique de détente semble s'expliquer par les espaces offerts, où la coopération est palpable » (p101). Le même service proposé par un entrepreneur individuel serait donc beaucoup moins dense en lien social que l'activité dans une CUMA, où les rapports ne se limitent pas à des rapports fonctionnels quantifiés. Dans les GAEC, les objectifs ne sont pas seulement professionnels : « nous souhaitons par une meilleure organisation du travail, dégager du temps pour les loisirs et les responsabilités extérieures, afin que l'exploitation n'accapare pas toute notre vie (...). Cet idéal de vie, partagé à l'occasion de nombreuses rencontres, finit par créer entre nous de solides liens d'amitié » (p105).

Les groupements agricoles sont créés autour de fonctions précises sur lesquelles ils peuvent être en concurrence avec des prestataires extérieurs, mais les liens entre les membres sont multiples. Certains sont informels et non quantifiables (pique-nique, amitiés, etc), d'autres sont formels tels que les caisses de compensation (p123) ou le conseil.

Le cas du Crédit Mutuel Ouest Océan (Gérard, Tesson, 2000)

Malgré la transformation « douloureuse » du Crédit Mutuel Océan en entreprise, le groupe local actuel conserve des spécificités. Notamment, les sociétaires se sont régulièrement mobilisés contre leur intégration à d'autres régions, considérant que les risques étaient importants de se voir appliquer « des méthodes autoritaires et centralisatrices des banques, qui n'ont rien à voir avec elles du Crédit Mutuel ». Déjà, lors d'une Assemblée générale en 1946, les sociétaires votent contre le prêt d'argent collecté en Vendée en dehors de la Vendée. En 1972, l'Etat avait demandé à la Confédération du Crédit Mutuel de se réorganiser en 9 groupes. Les fédérations de Vendée, de Loire Atlantique et du Maine et Loire devaient fusionner avec un siège à Nantes. Alors que les deux autres fédérations avaient voté pour à la très grande majorité, cela a été refusé en Vendée. Aujourd'hui encore, la Vendée dispose d'une autonomie tangible. « Chez eux, la culture localiste s'avère nettement plus forte que dans les fédérations voisines, au point de contrebalancer la logique entrepreneuriale de la Confédération » (p102).

Le processus de rationalisation fait que « aujourd'hui, l'entreprise, même mutualiste, obéit à des règles précises qui ne la différencient pas vraiment des autres banques, elle doit se réinsuffler cette éthique autrement » (p113). Néanmoins, « les salariés se sentent plus concernés qu'ailleurs par cet ensemble d'éléments le plus souvent indéfinissables, mais qui constituent une véritable culture d'entreprise » (p111). Par exemple, le Crédit Mutuel Océan, notamment via l'Amicale des retraités fête chaque 9 décembre Saint Pierre Fourier, patron du Crédit Mutuel qui créa une caisse n 1640 dans les Vosges et la fédération vendéenne se distingue par un souci particulier d'utiliser les sommes impartageables notamment à des fins de développement territorial, d'aide aux jeunes. Au-delà de l'analyse des liens sociaux internes aux groupements agricoles et aux caisses rurales du Crédit Mutuel, il est nécessaire de s'interroger sur la densité des relations sociales entre ces structures coopératives et leur environnement. Cela nécessitera des enquêtes de terrain.

Bibliographie :

ADMR 1995, *50 ans de service à domicile, naissance et développement d'un mouvement associatif de proximité*, ADMR éditeur

Briffaud Marcel 1983, *L'utopie du partage*, Maulévrier, Hérault

Bucher Bernadette 1995, *Descendants de Chouans : histoire et culture populaire dans la Vendée contemporaine*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris

Castoriadis Cornelius 1999, *L'institution imaginaire de la société*, Le Seuil, Paris

Cerphi 2007, *La France associative 2007*, www.cerphi.org

Gérard Alain, Tesson Véronique 2000, *L'argent solidaire, des caisses rurales au Crédit Mutuel Océan*, Centre vendéen de recherches historiques, La Roche sur Yon

Vienney Claude 1980, *Socio-économie des organisations coopératives* tome 1, CIEM, Paris